

ASSOCIATION COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS

RUE RENE DUGUAY TROUIN
CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC
78200 MANTES LA JOLIE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2013

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 11

COMPTA ILE DE FRANCE

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	15 617	15 310	307	459	152	33.03
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	29 383	20 472	8 910	3 122	5 788	185.38	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	625		625		625		
TOTAL I	45 625	35 783	9 843	3 581	6 262	174.86	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	32 258		32 258	76	32 182	NS
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	450 591		450 591	241 944	208 647	86.24	
Charges constatées d'avance (3)	5 280		5 280	7 311	2 032	27.79	
TOTAL III	488 128		488 128	249 331	238 797	95.78	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	533 753	35 783	497 971	252 912	245 058	96.89	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	83 677		83 677			
	Report à nouveau	53 165		68 337		15 172	22.20
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	166 760		15 172		181 932	NS
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			57		57	100.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	303 602		136 899		166 702	121.77
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	23 950		1 100		22 850	NS
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	23 950		1 100		22 850	NS
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	79		53		26	47.91
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 981		17 729		8 251	46.54
	Dettes fiscales et sociales	144 359		97 130		47 229	48.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	170 419		114 913		55 506	48.30
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	497 971		252 912		245 058	96.89

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

170 419 114 913

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	850 175		596 088		254 087	42.63
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 001		213		12 788	NS
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		1		0	21.43
TOTAL I	863 177		596 302		266 875	44.76
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	98 835		80 071		18 764	23.43
Impôts, taxes et versements assimilés	34 278		43 849		9 572	21.83
Salaires et traitements	374 905		336 706		38 199	11.34
Charges sociales	164 268		142 021		22 247	15.66
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 624		4 649		1 025	22.05
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	0				0	
TOTAL II	675 909		607 296		68 613	11.30
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	187 269		10 994		198 262	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	3 488		4 578		1 090	23.81
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	3 488		4 578		1 090	23.81
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 488		4 578		1 090	23.81
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	190 756		6 416		197 172	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	808		5 900		5 092	86.30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 057		181		876	483.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	1 865		6 081		4 216	69.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 472		14 447		11 975	82.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	2 472		14 447		11 975	82.89
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	606		8 366		7 760	92.75
Impôts sur les bénéfices (IX)	540		690		150	21.74
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	868 530		606 961		261 569	43.09
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	678 920		622 433		56 487	9.08
SOLDE INTERMEDIAIRE	189 610		15 472		205 082	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	150		300		150	50.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	23 000				23 000	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	166 760		15 172		181 932	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 497 970.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 863 177.08 Euros et dégagant un excédent de 166 759.76 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Signature d'une convention pluriannuelle pour l'installation et le financement d'un dispositif MAIA s'étalant sur la période 2013-2016.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 844		773
Installations générales agencements aménagements divers	1 449		3 397
Matériel de transport	879		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 446		5 090
TOTAL	21 775		8 487
Prêts, autres immobilisations financières			625
TOTAL			625
TOTAL GENERAL	36 619		9 885

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			15 617	15 617
Installations générales agencements aménagements divers			4 846	4 846
Matériel de transport		879		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 537	24 537
TOTAL		879	29 383	29 383
Prêts, autres immobilisations financières			625	625
TOTAL			625	625
TOTAL GENERAL		879	45 625	45 625

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 386	924		15 310
Installations générales agencements aménagements divers	1 392	61		1 453
Matériel de transport	879		879	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 381	2 638		19 020
TOTAL	18 652	2 699	879	20 472
TOTAL GENERAL	33 038	3 624	879	35 783

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	924				
Instal.générales agenc.aménag.divers	61				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 638				
TOTAL	2 699				
TOTAL GENERAL	3 624				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	625		625
Débiteurs divers	32 258	32 258	
Charges constatées d'avance	5 280	5 280	
TOTAL	38 162	37 537	625

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	79	79		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 981	25 981		
Personnel et comptes rattachés	41 172	41 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 404	96 404		
Impôts sur les bénéfices	540	540		
Autres impôts taxes et assimilés	6 242	6 242		
TOTAL	170 419	170 419		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	15 617	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst gen agencmt & amen divers	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	31 492
Total	31 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des produits à recevoir

	Montant
Remboursement formation à recevoir	7 492
Cession véhicule de transport	1 000
Subvention ARS à recevoir	23 000
Total	31 492

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 587
Dettes fiscales et sociales	70 604
Total	85 270

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 280
Total	5 280

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires concernent les biens et services mis à disposition par le Conseil Général des Yvelines à savoir :

- Locaux de bureaux, rue René Duguay Trouin valorisés à 33.890,00 €,
- Charges locatives correspondantes valorisées à 18.800,00 €,
- Entretien des locaux valorisé à 325,00 €,

Soit un total annuel de 53.015,00 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5451,16 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Ensemble du personnel	de 5 à 37 ans	73 500
Engagement total		73 500

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation = 2,74%

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 941 heures, la valeur correspondante est estimée à 8610,15 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Bonus environnement	1 000	77180000
- Chèque non débité	8	77180000
- Prix de cession matériel de transport	1 000	77528200
- Quote de subvention virée au résultat	57	77700000
Total	2 065	
Charges exceptionnelles		
- Journées d'échange AGY	25	6718000
- Activités collectives	2 447	67180000
Total	2 472	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Transferts de charges

Nature	Montant
Transferts formations	13 214
Transferts rémunérations	213
Total	13 427

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

17 rue Porte Chant à l'Oie

78200 Mantes la Jolie

Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

35, rue Aristide Briand – BP 71004

78131 Les Mureaux Cedex

Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIÈGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE

Rue René Duguay Trouin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

*Siège Social : 17 rue Porte Chant-à-l'ole – 78200 Mantes la Jolie
S.A.R.L. au capital de 120 000 euros – RCS Versailles B 328 921 457
e-mail : audifex@audifex.com*

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE - Frédéric MERCIER - Véronique GERNIGANT - Associés
Bureau de Mantes La Jolie
17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 - Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux
35, rue Aristide Briand - BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 - Fax 01 30 99 30 10

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des Comptes Annuels de l'Association « Coordination Gérontologie du Mantois », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les Comptes Annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

... / ...

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les Comptes Annuels de l'Association.

Fait à MANTES LA JOLIE
Le 28 Avril 2014

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

*17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie*

Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

*35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex*

Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIÈGE SOCIAL : 78200 MANTES LA JOLIE
Rue René Duguay Trouin

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

*Siège Social : 17 rue Porte Chant-à-l'oie – 78200 Mantes la Jolie
S.A.R.L. au capital de 120 000 euros – RCS Versailles B 328 921 457
e-mail : audifex@audifex.com*

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
A U D I F E X

Robert SAINT-ETIENNE – Frédéric MERCIER – Véronique GERNIGANT – Associés

Bureau de Mantes La Jolie

17 rue Porte Chant à l'Oie
78200 Mantes la Jolie
Tél. 01 30 63 91 00 – Fax 01 34 76 84 16

Bureau des Mureaux

35, rue Aristide Briand – BP 71004
78131 Les Mureaux Cedex
Tél. 01 30 99 50 00 – Fax 01 30 99 30 10

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES VISÉES A L'ARTICLE 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'Association Coordination Gérontologie du Mantois

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à MANTES LA JOLIE,
Le 28 Avril 2014

AUDIFEX
Représenté par R.SAINT ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES